



**Municipalité
Cronay**

Annexe au préavis Municipal no 1-2025 – Rapport des comptes 2024

Dans ce rapport, uniquement les dépenses importantes par rapport aux comptes 2024 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

1. Administration :

Administration :

11.301.0	Traitement du personnel	CHF 86'710.35	Indexation salariale, heures de formation et mise en place MCH2, poste de travail à 10% pour la gérance des bâtiments.
11.306.0	Indemnisation et remboursement de frais	CHF 2'114.65	Formation greffe et formation bourse pour mise en place MCH2.
11.311.1	Informatique (licence et matériel)	CHF 3'502.45	Logiciel passage à MCH2 (1ère phase).
		CHF 17'066.50	Licences, contrats annuels et diverses fournitures.
11.315.0	Entretien mobilier et matériel	CHF 1'238.85	Installation, formation et contrat location défibrillateur.
	Le compte a été ventilé dans (11.318.0 - 11.318.1 - 11.318.2 en prévision du passage à MCH2).		
11.318.0	Honoraires	CHF 3'026.80	Honoraires fiduciaire révision des comptes.
		CHF 4'648.30	Honoraires avocat dossier antenne 5G.
		CHF 7'034.10	Honoraires dossier PECC (Plan étude climat communal).
		CHF 3'049.35	Honoraires dossiers thermiques police des constructions.
11.318.1	Frais de poursuites	CHF 2'116.10	
11.318.2	Assurances	CHF 5'320.30	ECA choses - Protection juridique - Assurance choses - RC.
11.318.6	Frais de télécommunication	CHF 931.40	
11.318.61	Frais de port	CHF 1'301.40	

2. Finances :

Impôts :

21.400.1	Impôt sur le revenu	CHF 723'485.86	Supérieur au budget en raison d'impôts sur les prestations en capital (CHF 47'331.80).
21.400.2	Impôt sur la fortune	CHF 72'286.79	Selon estimation du Canton.
21.401.1	Impôt bénéfice personnes morales	-CHF 1'392.43	Correction du Canton sur les impôts des personnes morales par rapport aux acomptes.
21.404.0	Droit de mutation	CHF 7'040.00	Inférieur aux prévisions du budget.
21.441.0	Gains immobiliers	CHF 1'108.05	Inférieur aux prévisions du budget.

Péréquation :

Il s'agit de la dernière année de la péréquation sous cette forme.

Les rentrées fiscales, notamment pour les impôts conjoncturels (frontaliers, droits de mutation, gains immobiliers, successions-donations) étant inférieures à 2023 et les dépenses sur les routes et les forêts étant supérieures au budget, un retour en notre faveur est estimé.

22.452.1	Péréquation estimation à recevoir	CHF 37'000.00	
----------	-----------------------------------	---------------	--

3. Domaines et bâtiments :

Forêts :

32.314.6	Entretien des chemins	CHF 16'431.20	Réparation suite à un glissement de terrain au Chemin de la Campanne.
		CHF 8'439.10	Epareuse et divers travaux forestiers.
32.480.0	Prélèvement fonds de réserves	CHF 16'400.00	Prélèvement au fonds de réserves "Forêts" suite au glissement de terrain.

Collège :

353.314.0	Entretien du bâtiment	CHF 2'768.45	Remplacement chauffe-eau appartement.
		CHF 1'232.05	Réparation pompe à chaleur.
		CHF 2'957.50	Entretien courant.

Grange Ancienne Cure :

358.331.0	Amortissement obligatoire	CHF 29'479.35	Les travaux ayant été terminés en 2023, nous avons décidé de commencer l'amortissement en 2024.
-----------	---------------------------	---------------	---

4. Travaux :

Routes :

43.314.2	Entretien des routes	CHF 53'731.10	Travaux entretien route d'Ursins (budget CHF 90'000.00).
		CHF 4'617.55	Réparation du chemin suite à une fuite d'eau au Ronson.
		CHF 64'500.05	Améliorations foncières : l'étape 2 des améliorations foncières était prévue pour 2024, selon le préavis no 3-2022 (crédit supplémentaire au budget 2024). Les travaux n'ont pas pu être exécutés en raison d'un retard du Canton pour le projet. Les coûts engagés (honoraires, études, analyses) ont été inscrits aux comptes 2024. Un nouveau préavis doit être présenté conformément aux nouvelles normes MCH2, car il doit désormais être validé en crédit d'investissement.
		CHF 11'472.90	Entretien courant.

Parcs et promenades :

44.314.0	Entretien	CHF 22'670.45	Aménagement place de jeux (budget CHF 20'000.00).
		CHF 1'542.45	Entretien courant.

Réseau d'égoût et STEP :

460.380.9	Attribution fonds de réserves	CHF 76'222.50	Les taxes de raccordement doivent obligatoirement être attribuées à un fonds de réserves pour les futurs investissements du réseau d'égoûts.
-----------	-------------------------------	---------------	--

5. Instruction publique et cultes :

Enseignement primaire et secondaire :

51.352.2	Participation ASIYE	CHF 269'441.85	Par rapport aux prévisions de 2024, les charges de l'Association scolaire ont diminué car il y a moins d'enfants scolarisés domiciliés à Cronay.
51.366.0	Transports ASIYE	CHF 51'832.15	

6. Police :

61.351.2	Réforme policière	CHF 1'400.00	Selon le décompte provisoire du Canton, un solde à payer de CHF 1'400.-.
----------	-------------------	--------------	--

7. Sécurité sociale :

72.352.4	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	CHF 2'110.00	CHF 5.-/hab.
	RYMAJE Participation	CHF 131'338.59	Forte augmentation du taux de fréquentation des enfants de Cronay à l'UAPE de Pomy (prévisions 2024 : 29,87% - réel 2024 : 40,65%).
	RYMAJE Contribution socle	CHF 3'376.00	CHF 8.-/hab.
	Accueil familial de jour (AFJYR)	CHF 6'971.45	
72.451.1	Facture sociale - estimation	CHF 71'000.00	Selon le décompte provisoire du Canton, un retour en notre faveur en raison de la baisse des rentrées fiscales (impôts conjoncturels) par rapport à 2023.

8. Service des eaux :

81.314.0	Entretien réseau	CHF 8'915.60	Travaux suite à une fuite d'eau au Ronson.
		CHF 6'144.20	Entretien courant et pose des compteurs radio.
81.480.0	Prélèvement fonds de réserves	CHF 22'700.00	Prélèvement fonds de réserves compteurs radio.